



La résistance en Lot-et-Garonne à travers l'exemple de Jacques Chantre

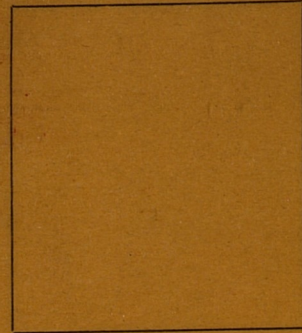
Registre d'écrou de Jacques Chantre à la prison d'Eysses

Arch. Dép. De Lot-et-Garonne, 940W118

NUMEROS D'ORDRE	NOMS, PRÉNOMS et SIGNALEMENT DES CONDAMNÉS	PEINES PRONONCÉES	ACTES DE REMISE DES CONDAMNÉS AU GARDIEN-CHIEF de la Maison centrale.
	659	Chantre Jacques Fils de Joseph et de Lucette Inté, le 28 Octobre 1921 né à Marce, profession nd Insstituteur démourant à Marce, ven en célibataire Degré d'instruction supérieure Religion déclarée SIGNALEMENT Agé de 33 Taille de 1.68 Barbe Menton 38 Bouche Nas (sa forme vue de profil) fin Yeux (leur couleur) Br et F Sourcils arg Front Cheveux noirs Teint Traits saillants du visage Marques et signes particuliers sur diverses parties du corps Un o au L et 2 d pla sur le nez Indications additionnelles à fournir, selon le cas, d'après instructions spéciales. Longueur de tête 18.9 Largeur de tête 14.5 Longueur du pied Longueur du doigt médus droit 10.7	4 ans de Reclusion

TRANSCRIPTION PAR EXTRAIT DES ARRÊTS OU JUGEMENTS en vertu desquels ils sont écroués.	DATE DU COMMENCEMENT DE LA PEINE	EPOQUE A LAQUELLE ELLE DOIT FINIR	CAUSES ET DATES DE LA SORTIE
Par le Tribunal Spécial d'Alger en date du 9 Décembre 1943 le nommé Chantre Jacques agé de 33 ans né à Marce Lot-et-Garonne démourant à Marce profession d'Insstituteur déclaré coupable Actes de l'écrou a été condamné à la peine de 4 ans de Reclusion en vertu de l'article 9 du code Ledit a commencé à subir sa peine le 15 Octobre 1943 jour du dépôt Certifié conforme par le soussigné greffier de la Maison centrale, Signé : [Signature]	15 Octobre 1943	15 Octobre 1950	Commission des Officiers et J. L. L. L. L. Le 30-5-44

Carte de rapatrié (recto).
Vers 1945



Nom CHANTRE

Prénoms Jacques

Pseudonyme

Né le 28 octobre 1921

à Nérac

Département ou province Lot et Garonne

Pays

Nationalité française

Profession ou Grade instituteur stagiaire

Situation de famille marié

domicile: Avenue Georges CLEMENCEAU à NERAC

arrêté : le 9 /10/ 1943 à LAMAGISTERE par la GENDARMERIE

motif : SABOTAGE

prisons : AGEN. EYSSES. COMPIEGNE.

déporté : le 18 JUIN 1944

camps : DACHAU Mle 82248. ALLACH

libéré ; le 29 AVRIL 1945

carte de rapatrié N° 296.473

Compiègne du 30 mai 1944 au 18 juin 1944

Condamné le

Libéré ou évadé le

Déporté le 18 juin 1944

Prisons ou camps en Allemagne

Dachau (N° 73.248 - bloc 17) du juin 44 au 8 juil. 1944

Allach du 8 juillet 1944 au 30 avril 1945

Libéré ou évadé le 29 avril 1945 par les Américains

n° 2011-7-106-137

Carte de rapatrié (verso).
Vers 1945

**Source : Récit
d'une journée à
Dachau rédigé
par Jacques
Chantre. AFMD,
non daté.**

CHANTRE Jacques : une journée de travail forcé
à l'usine BMW qui nous loue 2 marks par jour à la SS.
du camp d'Allach à une heure de marche à pied de Dachau vers Munchen (Munich)
Lever 5 heures : je m'habille, je chausse mes claquettes
et je cours au ^{salle d'eau} ~~Washraum~~ avec ma serviette de toilette (toujours
la même) et ce qui ressemble à une savonnette, qui ne
mousse pas. Je me présente devant un petit tuyau
courbé soudé à un tuyau scellé au mur qui court
sur une vingtaine mètres; l'eau coule un peu, au-dessus
d'un long bassin en zinc, je me débarbouille vite et
je rentre au block 13 pour endosser la capote du même
tissu que la veste ~~et~~. Je me coiffe de mon bonnet (Mutsen)
et je cours vers la place d'appel où se forme le groupe
qui part vers l'usine en contournant les locaux des
gardiens SS. "Zu fünf!" en rang par cinq, nous parcourons
2 Km entre deux murs de grillage électrifié, les gardiens
nous accompagnent de l'autre côté des grillages.
Nous sommes comptés avant d'entrer dans les ateliers.
et les Kapos nous distribuent le "brot-zeit" (asse-croute)
une louche de "café" sans sucre; il a une qualité: il est chaud
et une tranche fine de pain accompagnée d'une rondelle
de mortadelle colorée de bleu, de jaune (tout le monde la mange,
ou d'un dé (petit) de margarine.
Les Kapos crient "Arbeit!"; je vais chercher une brouette de
cinq carters que je dois contrôler: j'ai un palmer,
un pied-à-coulisse avec sa jauge et un outil dont un
bout est fileté: je contrôle six ou sept trous, profondeur,

largeur et filetage. Je dois apposer la marque d'un poinçon
sur chaque carter.

J'essaie de ralentir mais je dois suivre le rythme
des machines. Je n'ai pas été en butte à des
tracasseries. Sauf un coup derrière la tête avant de passer au contrôle.
Ainsi j'ai contrôlé 5 carters de plus et à midi
je rejoins le Kapo qui va nous distribuer la soupe.
Pour éviter d'être bousculés les Français avancent en
carré pour être servis vers la fin du bouteillon:
il reste un peu ^(plus) de graines; je n'ai jamais vu un
morceau de pomme de terre.

Nous reprenons le travail jusqu'à 18 heures, alors
nous sommes comptés et nous revenons au camp.
"Mutsen Apt!" en passant devant les bureaux de la SS au pas
cadencé; rompons les rangs, retour au bloc 13 et à la table...

Il faut ressortir, courir à la place d'appel ^{les SS vont} ~~et nous~~ nous
compter, et ça peut durer.

Enfin je rentre au bloc, je m'assois ^(qui est) et les Kapos
nous servent la soupe un peu plus épaisse. Un
pain rectangulaire est sur la table: il faut le partager.
Nous avons désigné l'un de nous qui va utiliser un
morceau de scie à métaux pris à l'atelier; c'est
interdit mais les SS et les Kapos ferment les yeux. Nous
mangeons, je sens comme un petit caillou dans la bouche. C'est une de mes dents; j'en perds
nous chuchotons un peu et nous nous couchons quand le
chef de block éteint la lumière. Je dors tout de suite
écrasé de fatigue. ^(et de faim) Dans l'allée centrale du block des récipients
permettent aux plus faibles de faire leurs besoins: ambulance.